

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à M. Daniel PARAIRE.

Absents : M. Christophe BOUVIER, Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Actualisation des représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération le 4 janvier 2018, la nouvelle Agglomération a désigné ses représentants dans les structures extérieures dont elle est membre.

Le 11 janvier 2018, elle a procédé à l'élection des représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (23 délégués titulaires et 23 délégués suppléants) dont notamment à l'élection de Madame Gislaine VILLET, membre titulaire et conseillère municipale à la commune de Chonas l'Ambellan.

Suite à sa démission de ses fonctions d'adjointe à l'urbanisme au sein de sa commune le 28 juin 2018, Madame Gislaine VILLET souhaite être remplacée au sein du Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Il convient donc pour Vienne Condrieu Agglomération de désigner un nouveau représentant au sein de ce syndicat.

Sur proposition de la commune de Chonas l'Amballan, Madame Lucette GIRARDON TOURNIER, qui était jusqu'à présent membre suppléant au sein du présent syndicat, deviendrait membre titulaire et Monsieur Jean ANDRIEUX, Conseiller municipal à la commune de Chonas l'Amballan deviendrait membre suppléant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 11 janvier 2018 n°18-46 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération désignant les représentants de l'Agglomération au Syndicat Mixte des Rives du Rhône,

VU la démission de Madame Gislaïne VILLET de ses fonctions d'adjointe à l'urbanisme au sein de la commune de Chonas l'Amballan et au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône en tant que représentant de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la candidature de Madame Lucette GIRARDON TOURNIER pour remplacer Madame Gislaïne VILLET comme membre titulaire au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône,

VU la candidature de Monsieur Jean ANDRIEUX pour remplacer Madame Lucette GIRARDON TOURNIER comme membre suppléant au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône,

VU les autres candidatures éventuelles,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PROCEDE à l'élection d'un nouveau délégué titulaire au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône en remplacement de Madame Gislaïne VILLET.

Après accomplissement des formalités réglementaires, Madame Lucette GIRARDON TOURNIER est désignée membre titulaire pour remplacer Madame Gislaïne VILLET au sein de ce syndicat.

PROCEDE à l'élection d'un nouveau délégué suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône en remplacement de Madame Lucette GIRARDON TOURNIER.

Après accomplissement des formalités réglementaires, Monsieur Jean ANDRIEUX est désigné membre suppléant pour remplacer Madame Lucette GIRARDON TOURNIER au sein de ce syndicat.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

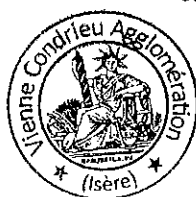
Conseil Communautaire du 6 novembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération

a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018

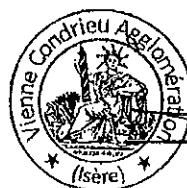
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Thierry KOVACS
Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat